

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2023



Compte-rendu

L'an deux mil vingt trois, le 05 octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 28 septembre 2023

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY, Réjane LOUIN, Philippe POHAREC, Françoise CABIOCH-LE GALL, Françoise LE MITOUARD, Yann BRIAND, Manine LE GOFF, Efflam MAHE, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Théophile PAIMPARAY.

Secrétaire de séance : Réjane LOUIN

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2023-087	Procès-verbal d'installation de deux nouveaux conseillers municipaux suite à démissions	Prendre acte de l'installation de Madame Marie-Janine LE GOFF dite Manine LE GOFF et Monsieur Efflam MAHE en qualité de conseillers municipaux.	Adopté à l'unanimité
2023-088	Modification de la composition des commissions communales	Adopter la composition des commissions communales.	Adopté à l'unanimité
2023-089	Modification de la désignation des délégués dans les organismes extérieurs	Adopter la désignation des délégués dans les organismes extérieurs des commissions communales.	Adopté à l'unanimité
2023-090	Remise en état et confortement de l'enrochement – Traon ar Velin	Approuver les travaux de confortement des enrochements à Traon ar Velin, pour un montant maximum de 15.000,00 € HT.	Adopté à l'unanimité
2023-091	Travaux d'urgence – réfection RD 64	Approuver les travaux de réfection d'urgence pour un montant maximum de 15.000,00 € HT.	Adopté à l'unanimité

2023-092	Ar Presbital – réseau téléphonique	Approuver l'installation d'une antenne 4 G au Presbytère afin d'amplifier les signaux de téléphonie mobile. Autoriser le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise ARCEM d'un montant de 1.807,50 € HT ; Dépense imputée au Budget Ar Presbital, à l'article 231.	Adopté à l'unanimité
2023-093	Tarifs camping 2024	Approuver les tarifs CAMPING pour l'année 2024	Adopté à l'unanimité
2023-094	Contentieux urbanisme – DP 0291332200054	Autoriser le Maire à ester en justice dans ce dossier et à faire appel au Cabinet ARES afin de défendre au mieux les intérêts de la commune dans ce dossier.	Adopté à l'unanimité
2023-095	Contentieux urbanisme – PC 0291332200017	Autoriser le Maire à ester en justice dans ce dossier et à faire appel au Cabinet ARES afin de défendre au mieux les intérêts de la commune dans ce dossier.	Adopté par 14 voix pour
2023-096	Morlaix Communauté – convention de prestations d'entretien du réseau d'eaux pluviales	Approuver les termes de la convention de prestations d'entretien du réseau d'eaux pluviales présentée par les services de Morlaix Communauté et autoriser le Maire à la signer.	Adopté à l'unanimité
2023-097	Soutien aux victimes du séismes au Maroc	Approuver le versement d'une aide de 1€ par habitant à l'association « Debout Tajda », une association basée à Lannion qui s'est créée afin de collecter des dons des personnes individuelles et collectivités souhaitant soutenir le village de Tajda à Ouarzazate suite au séisme survenu le 8 septembre 2023.	Adopté à l'unanimité